

Le non-marchand veut une réduction de cotisations

BRUXELLES Un petit millier de militants du secteur non-marchand, venus de toute la Belgique, étaient réunis en front commun, hier matin à Bruxelles, pour exiger que le secteur bénéficie, lui aussi, des mesures de réduction de cotisations sociales négociées dans le cadre de la concertation interprofessionnelle.

Une première délégation syndicale a rencontré des représentants de la FEB. Mais la rencontre n'a rien donné. Il est «hors de question» de toucher aux 370 millions € débloqués par le gouvernement en faveur des entreprises du secteur privé, a affirmé la Fédération des Entreprises de Belgique (FEB). Le secteur non-marchand voudrait, lui aussi, pouvoir bénéficier d'une partie de cette somme. «La FEB s'étonne que le secteur non-marchand pense pouvoir prétendre à une partie de l'enveloppe budgétisée par le gouvernement qui a expressément indiqué dans le budget de cette année qu'il



est conscient du fait que nos entreprises souffrent de sérieux problèmes de compétitivité internationale», a-t-elle souligné. Par ailleurs, «le budget 2013 de l'INAMI prévoit quelque 50 millions € pour le secteur non-marchand. Ce montant devrait permettre de réduire les charges sociales du secteur», a conclu la FEB. Les travailleurs du non-marchand espéraient trouver une meilleure réponse lors d'une entrevue avec Elio Di Rupo.

«Le gouvernement fédéral ne peut pas laisser de côté le non-marchand. Le secteur peut créer 1.500 emplois, à condition qu'il ne soit pas brutalement exclu des mesures de réduction de cotisations sociales», a expliqué Yves Hellendorff, permanent national CNE pour le secteur. «Nous avons mobilisé nos militants en urgence, quand nous avons appris que le gouvernement fédéral doit se pencher sur le dossier dès

la semaine prochaine. Nous espérons bien être entendus par le Premier ministre», a-t-il ajouté. Dans le cas contraire, d'autres actions pourraient être organisées. Le gouvernement reconnaît comme légitime la demande du non-marchand, mais il préfère donner toutes ses chances à un compromis au sein de la concertation sociale.

Aujourd'hui, le Groupe des 10 (patrons et syndicats) a rendez-vous avec le gouvernement. «Si aucun compromis n'est possible, alors le gouvernement en comité restreint devra assurément prendre ses responsabilités», a conclu Marc Selleslach de l'aile flamande de la CSC. Le gouvernement fédéral doit se positionner la semaine prochaine sur la proposition du Groupe des Dix. Face à cette échéance, le secteur «qui représente pour l'instant 12% de l'emploi global en Belgique, ne demande rien de plus ou de moins que sa part de réduction de cotisations salariales, mais qu'il s'engage, lui, à transformer en emplois», avait déclaré mercredi le front commun. ■